

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM
COMMUNE DE WISCHES**

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

Date de convocation : 23 octobre 2017

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance ordinaire du 6 novembre 2017
Sous la présidence de Monsieur Alain FERRY, Maire**

Assistaient à la séance :

- MM. André SCHAEFFER, Alain HUBER, Sabine KAEUFLING, adjoints au maire

- Mmes et MM. Jean-Pierre LONDOT, Sylvie FIRMERY, Jean-Luc POIREL, Etienne GIRARDOT, Eric HERTZOG, Adrien DIEBOLT, Marie-Hélène ARIOUA, Florence STEIN, Christine BLANCK MAGER, Jean-Marie WEISGERBER, Pierre GANIER conseillers municipaux

Avaient donné procuration :

- Mme Fabienne FREELING ; Mme Edwige TURQUOIS

Absentes excusées :

- Mme Anne DOUADIC-LATUNER ; Mme Caroline VANDEPUTTE

N° 2017/036 :

Budget annexe forêt : décision budgétaire modificative

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé de monsieur le maire et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

➤ Approuve la décision budgétaire modificative du budget annexe forêt ci-dessous :

COMPTE	FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
61524	+ 20 000,00	
6413	+ 5 000,00	
6458	+ 3 000,00	
022	+ 2 000,00	
7022		+ 30 000,00
TOTAL	+ 30 000,00	+ 30 000,00

N° 2017/037 :

Prix maisons fleuries 2017

Le maire propose à l'assemblée de récompenser les lauréats du fleurissement de cette année par l'attribution de bons d'achats à valoir chez BIENVENOT Horticulture et (ou) La Cascade Fleurie à WISCHES.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- Décide d'attribuer aux différents lauréats désignés par le jury communal :
 - 3 bons de 60€
 - 3 bons de 50€
 - 4 bons de 40€

N° 2017/038 :

Mise à disposition d'une salle communale

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Madame Christine BLANCK, infirmière libérale à WISCHES a sollicité la mise à disposition d'une salle à vocation de bureau du cabinet infirmier.

Une salle située au rez-de-chaussée du presbytère d'HERSBACH, 56 Grand'Rue, est disponible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- accepte de mettre cette salle à disposition du cabinet infirmier à compter du 2 novembre 2017, moyennant une redevance mensuelle de 200 euros.
- Dit que seules les activités administratives du cabinet sont autorisées et non les soins ;
- Autorise le maire à signer tout acte à intervenir.

Conformément aux dispositions de l'article L2131-11 du CGCT, Madame Christine BLANCK, conseillère municipale, avait quitté la salle des séances au moment du débat et n'a pas participé au vote.

N° 2017/039 :

Réhabilitation du complexe sportif de WISCHES : demande de concours à la CcVB

Le conseil municipal,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 6 juillet 2015 décidant de la réhabilitation du complexe sportif de WISCHES

Vu la délibération du Conseil de Communauté de la Vallée de la Bruche en date du 21 mars 2016 relative à la mise en place du fonds de solidarité

Considérant que la réhabilitation du complexe sportif de WISCHES est éligible à ce fonds

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- ✓ Sollicite le concours de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche en vue de la réalisation de ces travaux selon le plan de financement ci-dessous :
 - Montant des travaux (hors honoraires) après mise en concurrence : 1 363 878,00 € HT
 - Subvention Région Grand Est : 50 000,00 €
 - Fonds de solidarité CcVB : 50 000,00 €
 - A charge de la commune de WISCHES : 1 263 878,00 €

N° 2017/040 :

Demande d'autorisation pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la station d'épuration de NIDERHASLACH.

Une enquête publique a été prescrite par arrêté préfectoral du 11 septembre 2017 sur la demande présentée par le Syndicat Mixte Bruche-Hasel en vue d'obtenir, au titre du code de l'environnement, le renouvellement de son autorisation d'exploiter comprenant le déplacement du point de rejet de la station d'épuration de NIDERHASLACH.

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé de monsieur André SCHAEFFER, adjoint au maire et président du Syndicat Mixte Bruche Hasel,

- Donne un avis favorable au projet présenté à l'enquête publique.

N° 2017/041 :

Rapport annuel 2016 du Syndicat Mixte Bruche Hasel

Le maire informe le conseil municipal que le rapport annuel d'activités du Syndicat Mixte Bruche Hasel et du SDEA a été présenté et qu'il est à la disposition du public en mairie.

Pour extrait conforme
A Wisches, le 7 novembre 2017
Le maire,
Alain FERRY